

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

LE RÉVEIL

POLITIQUE — THEATRE — LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS

VOL. XI.

MONTREAL, 21 OCTOBRE 1899.

No 237

SOMMAIRE :

Le Transvaal, *Vieux Rouge* — L'ultime carotte, *Rigolo* — Lavallée et Prume, *Canadien* — L'Opéra Français, *Pedro* — Précieux aveu — Aux portes ! *Séverine* — Dimanche Sanglant, *G. Legue* — Pour vous, mesdames.

Les conditions d'abonnement au RÉVEIL ne sont pas les conditions ordinaires des autres journaux. Nous livrons le journal à domicile [franco,] à raison de 25 cts par mois, payable au commencement de chaque mois. Tout ce que nous demandons au public est de voir le journal.

Ceux de nos abonnés qui ont des travaux d'impression à faire voudront bien s'adresser au No 157 rue Sanguinet ou au No 1560 rue Notre-Dame.

Le RÉVEIL est imprimé et publié par A. Filiatreault, au No 157 rue Sanguinet, à Montréal.

LE TRANSVAAL

Me voilà, moi, *Vieux-Rouge*, le pessimiste le plus grincheux, le plus entêté, de tous les Canadas, en face d'un tel amas d'avachissements que je ne sais plus où donner de la tête. Ce ne sont pas les sujets qui manquent, hélas !

A toute heure du jour, j'enrage en dépouillant ma correspondance et en lisant les gazettes de mon pays, de voir à quel degré d'abrutissement on a asservi la race canadienne.

Je parcours les colonnes du *Soleil*, de Québec, l'organe de M. Pacaud, et j'y découvre cette lettre, que je publie plus loin, d'un monsieur Belcourt, député dans une circonscription quelconque de la province d'Ontario, qui affirme sa "loyauté" envers la couronne britannique dans des termes qui ne laisseraient aucune équivoque dans l'esprit des lecteurs canadiens, s'ils n'étaient pas suffisamment préparés à ces affirmations de principes, et s'ils ne connaissaient pas les motifs qui animent ce député quelconque.

Ce monsieur Belcourt, élu dans un comté composé d'anglais, s'est dit qu'il devait flatter messieurs les électeurs en vue d'une élection prochaine, et il a résolu de faire un petit acte de "loyauté" qui lui donnera les suffrages des électeurs anglais de la circonscription qu'il représente à la Chambre des Communes.

Voici la lettre de M. N. A. Belcourt, adressée au maire d'Ottawa :

Je vous inclus mon chèque pour la somme de \$30 que vous dépenserez comme vous le jugerez le mieux afin de procurer quelque confort additionnel aux braves boys d'Ottawa qui vous rejoindront bientôt dans les rangs de l'armée britannique pour le Transvaal. Je désire prouver par quelque chose de plus que des mots l'admiration que m'inspirent la bravoure et la loyauté des volontaires qui s'emôlent pour aller combattre pour un drapeau qui nous est cher à tous. La cause pour laquelle vous vous enrôlez est la cause du progrès et de la civilisation, de la liberté civile et religieuse, et il n'en est pas de plus glorieux que le drapeau sous lequel et pour lequel vous allez servir.

"Moi, pour un, je suivrai avec le plus grand intérêt tous vos mouvements, et je suis convaincu que vous-même et vos hommes vous acquitterez de votre devoir avec honneur et nous reviendrez convertis de distinction,

"Je vous souhaite à tous bonne santé, un cœur fort et l'assistance de Dieu. Hourra pour l'Union Jack.

"Bien sincèrement à vous,

"N. A. BELCOURT."

* * *

Voyons maintenant l'attitude de M. Bourassa, député de Labelle, qui a démissionné pour aller de nouveau se présenter devant l'électorat, et demander aux Canadiens de Labelle s'ils approuvent la position qu'il a prise sur cette question du Transvaal, en dépit de l'opinion de M. Laurier, qui veut absolument que les

Canadiens-français renient les traditions du passé.

M. Bourassa suit M. Tarte, et il est facile de voir qu'ils s'entendent.

Voici l'opinion de M. Tarte à ce sujet.

Cette opinion a été publiée dans la *Patrie*, et elle reflète l'image du premier-ministre Tarte :

M. Henri Bourassa, élu député de Labelle le 23 juin 1891, a résolu de démissionner. Il nous a prié, hier, de publier la lettre qu'il a adressée à Sir Wilfrid Laurier. Nous nous sommes rendus sans hésitation à sa demande. Les hommes qui ont de fortes convictions et qui ont le courage de les proclamer et de les défendre, même au détriment de leur tranquillité et de leurs intérêts personnels, sont dignes du respect de leur intérêts personnels sont dignes du respect de leurs concitoyens.

Ajoutons qu'ils ne sont pas, à toutes les époques, légion.

M. Bourassa est bien connu de nos lecteurs de notre parti, et aussi de nos adversaires, — car il leur a livré plus d'une bataille loyale et triomphante. Il jouit d'une considération [méritée] dans la députation et dans l'opinion publique.

Personne ne songera à mettre en doute la sincérité des motifs qui l'animent.

Il craint que l'action du gouvernement en payant les frais de voyage et d'accoutrement des volontaires qui s'enrôlent en ce moment pour le Transvaal, n'établissent un précédent dangereux pour la Puissance. Le Parlement dit-il, avait le droit absolu d'être consulté en une aussi grave matière.

La *Patrie* est assez jalouse des libertés de notre jeune nation, et assez fière de nos privilèges de citoyens anglais, pour ne pas contester la force de la position constitutionnelle prise par M. Bourassa. Si nous croyions que le précédent redouté par le député de Labelle fût de nature à engager notre avenir, nous tiendrions le langage que nous trouvons dans sa lettre.

Mais outre que les termes de l'arrêté en conseil constituent une réserve et une affirmation de principes, à la valeur desquelles nous attachons

une grande importance, nous sommes en mesure de donner au pays l'assurance, puisée aux sources les plus élevées, que les autorités impériales n'interprètent point de cette façon la décision à laquelle en sont venus sir Wilfrid Laurier et ses collègues.

Nous disons hautement et fermement que le départ des volontaires, dans les circonstances et dans les conditions où il se fait n'est point et ne sera point un précédent.

Le gouvernement de Sa Majesté, — et, nous sommes sûrs, Son Excellence le Gouverneur Général, qui représente au milieu de nous notre Gracieuse Souveraine, avec une loyauté et une dignité auxquelles nous nous plaisons à rendre hommage — n'ont ni le désir, ni l'intention de nous lier par des procédés détournés et par des manœuvres ourdies dans l'ombre.

La Grande-Bretagne désire trop ardemment conserver l'affection et la confiance de ses colonies, pour se livrer à des tentatives de ce genre.

M. Bourassa croit qu'en vue des très sérieux intérêts en jeu, il vaut mieux tirer la situation plus au net. Et c'est pour cela qu'il a fait la démarche essentiellement constitutionnelle et britannique que l'on sait : il a démissionné.

Il est de nouveau candidat. Il ouvrira demain sa campagne électorale.

Son programme ne laisse place à aucune équivoque.

Il pose en principe :

1o. — Qu'un gouvernement, quel qu'il soit, ne doit pas engager le pays dans la politique nouvelle de prendre part aux guerres extérieures de l'Empire, sans consulter le corps électoral et le Parlement qui en est l'expression ;

2o. — Que si nous devons entrer dans ces conflits, nous avons le droit d'être préalablement consultés, c'est-à-dire représentés dans les conseils impériaux.

Tous les hommes éclairés souscriront à cette doctrine. Elle est la base même, la pierre d'assises des institutions britanniques, et aussi la garantie de nos libertés. Si nous en venions à la conclusion qu'elle est mise en péril par l'action du gouvernement, nous affirmerions notre dis-

sentiment de la manière la plus publique et la plus persévérante.

Mais les réserves faites dans l'arrêté en Conseil, et qui sont d'accord avec la pensée et les assurances des autorités impériales, sont à notre avis suffisantes pour rendre impossible tout malentendu.

Il n'y a pas de précédent créé.

Lo gouvernement canadien n'a pas voulu en créer : le gouvernement impérial, soit par Downing street, soit par Son Excellence le Gouverneur-Général, n'a pas voulu non plus en créer.

En dépit de cela, il ne nous eût pas déplu — parlons nettement — nous eussions été heureux que le Parlement fût convoqué.

Les hommes qui nous représentent dans le cabinet fédéral, et au patriotisme desquels nous croirons tant qu'il ne nous sera pas démontré qu'ils ont trahi nos intérêts, n'ont pas jugé qu'il fût nécessaire de réunir immédiatement les Chambres.

Ça n'est que partie remise — à courte échéance

Les polémiques violentes qui se poursuivent, la démission relentissante du député de Labelle, mettent à l'ordre du jour la question de nos relations futures avec l'Empire.

Pas d'impôts sans représentation : ce point de vue, qui est l'Évangile politique des citoyens britanniques dans le monde entier, ne peut être ignoré ici — pas plus qu'ailleurs.

Les outrages qui ont été prodigués à notre race, à tout ce qui est Canadien-français, dans les huit ou dix derniers jours, ne seront point, espérons-le, leçon perdue.

Nous avons appris, une fois de plus quelle haine féroce on nous porte dans certains éléments de la population de ce pays.

Ce déchainement n'a peut-être pas été tout-à-fait étranger à la résolution prise par M. Bourassa.

* * *

Voici maintenant l'opinion d'un journal de Londres, *The Investors' Review* sur cette question du Transvaal :

Toute la semaine nous avons attendu la réponse des Boers à l'invitation de M. Chamberlain de

se rendre à une conférence où l'on devait discuter la franchise électolale, mais rien de défini n'est encore rendu public. S'il est vrai que le gouvernement de Prétoria a offert d'accepter une résidence de cinq ans pour donner droit à la naturalisation, et que cette concession comportait une entente sur le nombre de sièges accordés aux étrangers, pourvu que la "suzeraineté" fut explicitement abandonnée, nous en sommes encore virtuellement au même point. Des propositions de cette nature ne sont que des incidents dans un tournoi dont le simple but est de mettre les Boers dans une position qui fournisse à M. Chamberlain un prétexte pour faire la guerre. Le fait que cet étrange diplomate hésite à mettre ses armées en marche et à s'emparer du territoire de la république sud-africaine, est à peu près le seul symptôme que nous entrevoyons, car tant qu'il s'en tiendra aux moyens diplomatiques, il aura infailliblement le dessous. De plus, cette hésitation indique, ou que le Secrétaire Colonial a encore une conscience, ou qu'il est tenu en échec par certains membres de son parti plus forts que lui. Mais, tout espoir fondé sur des simples délais est illusoire ; car quand on désire la guerre, le prétexte est facile à trouver ; plus l'imbroglio se prolonge, plus l'exaspération grandit des deux côtés, jusqu'au moment où les passions éclatent et le sang coule.

Les Boers, cependant, paraissent décidés à ne pas s'écarter de la voie diplomatique ; en usant d'attermoiements, en soulevant de nouveaux points de discussion, en offrant des concessions ici et là, en demandant des garanties de différente nature, ils espèrent que lorsque la guerre éclatera, elle apparaîtra comme un acte agressif de la part de l'Angleterre. Ce ne sera ni plus ni moins que cela, quelque précaution que l'on prenne, en cherchant à se justifier du sang répandu en parlant de la "déloyauté" des Hollandais dans toute l'Afrique du Sud. Nous allons appeler de force ces populations à "l'allégeance," car autrement elles secoueraient l'autorité britannique et fonderaient dans le Sud-africain une république fédérale dont le Hollandais serait le langage officiel.

On nous dit que l'Angleterre ne peut pas tolé-

rer cela, et pour l'empêcher, elle mobilise ses armées. Y a-t-il jamais eu plus évidente aberration ? Jusqu'au jour où les Impérialistes ont laissé percer leurs véritables desseins dans l'invasion de Jameson, la fusion des races s'accomplissait tranquillement, et à la prochaine génération, elle aurait probablement été un fait accompli. Cet acte de canaillerie, comme nous l'avons qualifié dans le temps, a modifié l'attitude des "Afrikanders," tant de descendance hollandaise que de descendance anglaise, et le pays s'est trouvé divisé contre lui-même.

Mais même cette invasion, si elle était restée isolée, n'aurait pas eu d'effets aussi désastreux ; c'est la conduite du gouvernement de sa majesté, en laissant croire aux Afrikanders que l'invasion avait la sanction de M. Chamberlain qui a amené l'état de choses actuel. Ce qui n'était d'abord qu'une supposition est devenu une certitude, grâce à la manière de procéder du comité Sud-africain, qui a fait voir que le gouvernement ne voulait pas que la vérité fut connue.

Imaginez vous ce que nous aurions ressenti si le gouvernement des Etats Unis, dans le cas d'une invasion américaine pour s'emparer de terrains aurifères au Canada, s'était conduit envers les envahisseurs comme notre gouvernement s'est conduit envers Jameson, et jugez par là de ce qu'ont dû être les sentiments des Afrikanders. Cette "déloyauté" dont on parle tant aujourd'hui, n'existe que dans notre imagination et M Chamberlain travaille continuellement à faire croire à son existence.

Le *Times* qui travaille, avec le zèle qu'il déploie d'habitude dans les mauvaises causes, à provoquer un conflit dans les "intérêts de l'Empire," a publié jeudi un passage d'une lettre que lui adressait un résident du Sud-africain.

Ce passage décrit assez graphiquement la haine grandissante contre les Anglais et est une preuve de la vérité de ce que nous venons de dire. Le signataire de cette lettre, nous dit le *Times* avec délices, était un "radical passionné" lorsqu'il était en Angleterre, et nous le croyons facilement — un radical selon le cœur de Chamberlain et de Kaonox Little, sans en avoir toutefois, les haines ignorantes du dernier —

mais il est probablement sincère dans ce qu'il dit, et quoique le *Times* n'en ait pas conscience, ce témoignage est la plus forte condamnation de notre politique d'exaspération et de menaces armées.

" Certes, dit-il — et ce " certes " est drôle — il y a beaucoup à dire des deux côtés, et la mauvaise administration du gouvernement anglais est en partie responsable de l'existence d'un sentiment national hollandais, mais il ne faut pas croire que les Anglais d'ici puissent voir avec plaisir la possibilité d'occuper virtuellement la position de race inférieure partout, comme ils l'occupent au Transvaal, aujourd'hui. "

Nous ne nous attendons pas à cela, et nous croyons qu'après s'être mis, par leurs propres fautes, en danger d'occuper cette position, les Anglais préféreraient la guerre à la retraite. Les difficultés sont maintenant si inextricables, l'exaspération est tellement intense des deux côtés qu'il reste peu d'espoir à ceux qui désirent la paix.

Le même " sage radical " presque au même moment où il déclare que Rhodes, le rebelle et l'envahisseur est " notre chef, " par la force de son " génie " assure que " la fermeté sans forfanterie de la part de l'Angleterre nous donnera une excellente position jusqu'à la fusion des races. "

Ceci pourrait être vrai, seulement nous avons renversé les rôles et nous chercherons le succès par la forfanterie sans fermeté ; en exagérant nos demandes sans droit et sans raison, au moment où l'on se trouvait en présence d'une guerre qui pouvait être écartée par des concessions raisonnables.

Le fait est que nous, ou plutôt les Juifs Allemands, qui, en cette occurrence sont nos maîtres et ceux de M. Chamberlain, veulent s'emparer des richesses minières du Transvaal sans payer les impôts, et ces mêmes Juifs n'hésiteraient pas à sacrifier le Sud-africain, pour leurs profit personnel.

Qu'est-ce que l'Angleterre pour ces gens-là ? Notre indifférence leur donne une certitude presque absolue d'amener la guerre. C'est étonnant combien peu les gens en dehors de Londres, s'intéressent à cette dispute sud-africaine.

Ils n'ont jamais songé aux risques et aux dangers d'une politique agressive dans ce pays, Ils portent beaucoup plus d'intérêt à l'affaire Dreyfus et au jeu de " cricket " qu'à toutes les difficultés qui existent entre Milner et Reitz, et Chamberlain et Kruger, Pour la masse, il est indifférent que MM. Wernher, Beit & Cie, et leurs alliés et obéissants serviteurs à Capetown et dans Downing Street, commencent la guerre demain. Lorsque les conséquences de cette guerre toucheront le peuple, quand son progrès industriel sera paralysé, quand le fleuve d'or sur lequel on comptait pour supporter ses industries et ses entreprises serattari, lorsque l'Afrique du Sud nous aura été arrachée, ou qu'elle ne sera retenue qu'au prix des sacrifices les plus ruineux pour l'Empire, lorsque la décadence arrivera comme récompense d'actes honteux et brutaux, sa revanche sera terrible.

Il est impossible de conserver le Sud-Africain comme dépendance de la couronne britannique par la guerre que nous aurons probablement d'ici à quelques jours. L'Empire tout entier peut être démembré dans cette aventure. A ce point de vue on peut dire assurément que toute solution des difficultés créées par les Juifs de Johannesburg et leurs humbles serviteurs ; MM. Joseph Chamberlain et sir Alfred Milner, vaudrait mieux que la guerre.

Nous, peuple marchand et industriel, qui avons des capitaux engagés dans toutes les parties du monde, ne pouvons pas courir les risques d'une semblable guerre. Mais il est inutile de protester. Les passions sont soulevées ; les *jingoes* de toutes les parties de l'Empire se lèchent les lèvres, dans l'attente que le sang va couler, pour la fièvre de l'or.

Même le Canada nous bénit et nous pousse à la curée, lui qui devrait être le premier à nous tourner le dos dans notre malheur, lui dont la " loyauté " repose sur l'espérance d'obtenir des faveurs et dont les libertés d'une des provinces ont été sacrifiées aux Jésuites, sans un remords, parce que Québec était pauvre et n'avait pas de mines d'or.

Quelle infamie dans cette soif de sang, dans la chasse à courre à la guerre, et quelle douleur

pour celui qui écrit ces lignes dans la paix de la nature, dans le silence du paysage que baignent les rayons du soleil à son déclin, au moment où les semeurs reviennent des champs et saluent en passant les croix du cimetière du village.

* * *

Voici maintenant une opinion américaine qui n'est pas à dédaigner :

New-York Oct. 23rd 1899.

Dear Sir :

The number of LE REVEIL containing the article "Canadiens, Irlandais et Anglais" received last week, I sent to the other side of the water to an influential Catholic, anti-English journalist friend and asked him to try and see if something could not be done to stop this bigoted Irish persecution of French Canadians in the U. S. I often ask myself if the Irish Catholics have any political perception ; or if they are so saturated with holy water that they have no longer any solid brain matter left. The Church has been using them and trading them for privilege and power with the British government for nearly seven centuries, and they have not got their eyes open to it yet. Just because the Boers are protestants they won't help them against England, because the Boers would not trust them in high public offices.

I see La Patrie says that Laurier and Tarte only consented to a Canadian contingent being sent against the Boers with out parliament being consulted on condition that this was not to be considered a precedent ! Like as if a young virgin yielded herself to a man just for once and that her consent was not to be considered as forming a precedent !! Aoh ! Nao ! as the English in France say.

It looks to me as is the Tupper-Orange party were trying to get up the same kind of a row against the French in Canada as the English Utlanders got up against the Boers of the Transvaal. Don't forget that the English are a bullying race and that their policy of crushing the Dutch in S.Africa they will not rest until they have done the same in the province of Quebec and all over Canada populated by French, I war-

I Mercier of that from England nearly nine years ago.

Yours truly,

Nous laissons les commentaires à nos lecteurs.

VIEUX-ROUGE.

AUSSITOT PRIS

Le BAUME RHUMAL calme immédiatement les accès de toux et les dissipe. 115

L'ULTIME CAROTTE

Il est bien entendu que les bazars sont défendus par l'autorité supérieure dans toute l'étendue du diocèse de Montréal.

Monseigneur a mis un *stopper* énergique à toute tentative de ce genre et l'on n'entend plus parler de cette exploitation sous son nom générique.

En promulguant cette défense, Monseigneur devait avoir en vue l'intérêt de ses ouailles, et aussi le sien propre et celui du clergé séculier, qui perdait une source de revenus considérables, car il est notoire que lorsque les bonnes sœurs ou les chers religieux, va-nu-pieds ou autres, ont passé quelque part, il ne reste rien à glaner. Ils enlèvent tout, et le curé est joué.

Or Monseigneur, qui est depuis longtemps dans la tourne, et qui sait de quoi il retourne, s'est probablement fait le raisonnement que plus il y en avait pour les communautés, moins il en restait pour son clergé, qui est censé rendre des services, et il a résolu de prohiber les bazars.

Il est clair que les ordres de Monseigneur ont été reçus avec tout le respect qu'ils méritent, et l'on s'est empressé de supprimer les bazars.

C'est-à-dire ostensiblement.

Eh bien ! tout est à refaire.

L'ordonnance épiscopale ne vaut pas un clou, et on a trouvé un moyen fort ingénieux, ma foi, de tourner la difficulté et de faire des bazars sans faire des bazars.

Cela peut paraître bizarre au premier aspect, mais ce n'en est pas moins réel, et lorsque l'opération est expliquée, on la saisit de suite.

Vous allez voir :

Sitôt le décret lancé, les dames dirigeantes d'une communauté qui a établi son centre d'opération dans un des plus peuplés quartiers de la ville, et l'un des plus pauvres en même temps, se sont rassemblées et ont avisé aux meilleurs moyens de rétablir l'équilibre dans la sainte caisse.

Ce n'étaient pas les moyens qui manquaient, mais il fallait trouver la manière la plus ingénieuse d'écorcher le Canayen sans trop le faire crier.

Une inspiration d'en haut descendit dans l'âme de la Mère Supérieure qui s'écria tout à coup : Merci, mon Dieu ! Eureka !

Ses compagnes l'entourèrent et l'appellèrent sauveur, comme la Dermatine, guérison certaine du masque, est le sauveur des femmes roussées.

L'idée était très simple, mais il fallait la trouver.

C'est alors que fut inventé l'"Alphabet de la Charité," un petit appareil qui peut plumer automatiquement et sans effort, et faire suer des milliers de dollars en quelques jours aux gogos qui se font prendre.

Sans compter que l'amour ne perdra pas ses droits et que la population de Montréal qui allait en diminuant depuis la suppression des bazars, reprendra un essor nouveau, et le gouvernement de MM. Tarte et Laurier aura un millier de piastres de moins à payer pour chaque petit citoyen qui pourra remplacer fort

avantageusement un Doukhobore ou un Gallicien.

L'alphabet de la Charité, que Dieu lui pardonne, fonctionne comme suit :

Premier jour, journée de l'A, jusqu'à épuisement de tous les noms en A qu'on a pu raccoler dans les environs ; ensuite, journée du B, du C, du D, etc.

Il y a cependant un écueil très sérieux dans ce procédé, et il est fort possible qu'au premier abord, la révérende Mère Supérieure n'y a pas songé, car elle aurait certainement renoncé à son projet.

Cet écueil se dresse sur la route même de l'Alphabet.

Nous n'insisterons pas, mais nous croyons que la journée de cette lettre, sous le patronage de Quintilien, serait encore la plus payante.

RIGOLO.

Lavallee et Prume

Voilà deux noms intimement liés à l'histoire de la musique au Canada. Tous deux ont fait des efforts inouis, ont accompli des prodiges pour l'avancement de cet art au pays. La réussite n'a pas été aussi grande qu'ils espéraient, mais il faut toujours tenir compte de la bonne volonté qu'ils ont déployée et du travail qu'ils ont accompli pour l'avancement de l'art musical.

Voici ce que nous lisons dans le *Trifluvien* relativement à l'idée émise d'élever un monument à Jehin-Prume :

Nous voyons qu'il est question d'élever un monument à Prume. Cette fidélité au souvenir de l'artiste disparu honore ses amis en témoignant de leur reconnaissance, affection à l'égard d'un maître qui, en son temps, a paru rendre des services à l'art et a certainement charmé les loisirs de plus d'un dilettante. Mais n'y a-t-il pas

quelqu'un qui aurait sur Prume des droits de priorité à cet égard ?

Voilà bientôt douze ans que Calixa Lavallée est mort, et cependant nous ne voyons pas que personne ait songé à perpétuer sa mémoire au moyen du bronze, du marbre ou du granit. Pourtant Lavallée fut, pour dire le moins, une organisation musicale d'une trempe supérieure et fut apprécié par les connaisseurs. Est-ce parce que sa gloire nous appartient plus directement que celle de Prume que nous l'avons ainsi mis en oubli ?

En ce cas, l'occasion se présente de réparer cet oubli. Lavallée et Prume furent très unis dans leur vie. Pourquoi ne les unirait-on pas après leur mort dans un hommage commun et l'expression d'une commune reconnaissance pour le progrès qu'ils ont fait faire à l'art musical dans notre jeune pays ?

Allons ! qu'on donne aussi son monument à Lavallée.

Celui qui écrit ces lignes a été mêlé assez intimement aux entreprises tentées et menées à bonne fin — au point de vue artistique — pour savoir que Calixa Lavallée a toujours été le créateur et l'âme dirigeante de toutes les tentatives faites ici pour établir, soit une scène lyrique, ou une école canadienne de beaux-arts en général, et de musique en particulier.

Il n'a pas réussi, c'est vrai, mais c'est un peu grâce à la généreuse nature qu'il possédait qui le portait à se dépouiller lui-même pour rendre service aux amis.

Il en reste encore des vieux aujourd'hui qui se rappellent qu'on a jamais demandé en vain l'aide de Lavallée dans les moments critiques.

Qu'on élève un monument à Prume, c'est très bien, mais qu'on n'oublie pas Calixa Lavallée.

CANADIEN.

LA DERMATINE

Guérison du masque et des taches de Rousseur garantie par l'usage de cette élégante eau de toilette. 50c et \$1 la bouteille. 1

L'OPERA FRANCAIS

La troupe d'opéra, du grrrand, qui joue au Monument National depuis quinze jours, est allée à Ottawa et à Québec.

Le succès de Maurice Grau a probablement motivé cette migration des artistes français qui sont partis pour des pays où ils seront certainement plus appréciés qu'à Montréal. Et cela se conçoit assez facilement.

Dans la métropole, on est habitué à entendre et à voir toutes les célébrités artistiques qui visitent les grandes villes américaines, et il n'est pas surprenant de les voir venir ici, car il est reconnu que Montréal est une des villes où le public est fastidieux et demande des spectacles irréprochables.

Aussi, voyons-nous les salles se bonder lorsque des artistes de valeur nous visitent. Suivant l'expression de M. Grau, toutes conditions égales d'ailleurs, Montréal lui a donné la plus belle recette qu'il a jamais obtenue en Amérique.

C'est un aveu probant de la part d'un impresario aussi éminent, et nous l'en remercions.

Il ne faut pas oublier, cependant, qu'on ne doit pas blagner le public, et qu'il se venge lorsqu'on le berne.

Que s'est-il passé depuis une quinzaine ?

Si vous vous êtes trouvé aux portes du Monument National à l'heure de la représentation, vous avez trouvé des souscripteurs qui vendaient leurs coupons à prix réduits. Ce n'est certes pas un compliment à l'adresse des directeurs et de la troupe, mais c'est une vérité tout de même.

Ainsi que nous le disions dans notre dernier numéro, c'est la fin des souscriptions. Tant mieux pour nous !

Il restera bien quelques épaves à recueillir de ci de là, comme c'est invariablement arrivé dans le passé, mais l'hon. Secrétaire de la Province est là pour donner des places à ces messieurs, qui ont une qualification essentielle pour obtenir des faveurs de nos gouvernants : celle d'être des étrangers.

PEDRO.

AUX SOURDS—UNE DAME RICHE, QUI A été guérie de sa surdité et de bourdonnements d'oreille par les Tympan artificiels de l'INSTITUT NICHOLSON, a remis à cet institut la somme de 25,000 frs. afin que toutes les personnes sourdes qui n'ont pas les moyens de se procurer les Tympan puissent les avoir gratuitement. S'adresser à l'INSTITUT NICHOLSON, 780, EIGHTH AVENUE, NEW YORK.

PRÉCIEUX AVEU

Nous dédions les lignes qui suivent aux femmes de nos adhérents.

Nous les prions de les méditer et d'en faire leur profit.

Elles auront là matière à réflexions sérieuses ; et, si par hasard, elles vont s'approvisionner dans les grands bazars meurtriers, une des hontes de notre époque, elles connaîtront la source où ils puisent les "occasions" de tout genre qu'ils offrent à la vanité et à la cupidité publiques.

Un évêque courageux a élevé la voix : nous l'en félicitons d'autant plus qu'il est plus ordinaire de voir le clergé, et surtout ses hauts dignitaires faire cause commune avec les exploiters.

Mais inutile d'insister.

Lisez et vous serez édifiés ;

L'évêque de Nancy, Mgr Turinaz, écrit à un cardinal romain, au sujet des sœurs du Bon Pasteur, qui ont un orphelinat dans sa ville épiscopale.

EVECHE

DE NANCY ET DE TOUL.

Eminence,

J'ai reçu au sujet des religieuses du Bon Pas-

teur, de Nancy, une première lettre de votre Eminence, sous la date du 7 courant, et une autre du 21 courant—Je tien d'abord à déclarer que, dans toutes les difficultés que j'ai depuis bientôt deux ans avec ces religieuses, elles ont manqué en toutes choses à toutes les règles de la loyauté et de la justice, résisté aux lois ecclésiastiques, violé même les lois naturelles de la justice la plus élémentaire et bravé l'autorité épiscopale.

Il y a au sujet des religieuses du Bon Pasteur, trois questions à traiter.

Les deux premières concernant une affaire de construction entreprise pour une somme énorme pour les sœurs, sans autorisation de l'évêque. C'est sa cause première du débat.

La troisième question est celle de la "direction donnée aux personnes reçues dans cette maison" et de la violation à leur égard de toutes les règles, non pas de la charité, mais de la justice, des lois divines et naturelles.

Ces religieuses, qui dépensent sans contrôle, et pour des constructions en partie inutiles, "plus d'un demi-million en quelques années, non seulement ne donne pas l'aumône aux pauvres, qui sont repoussés de parti-pris de la maison, mais violent, à l'égard des jeunes filles qu'elles reçoivent, non seulement les règles de la charité, mais les règles de la justice et bien d'autres lois encore.

Dans tous les orphelinats et toutes les maisons où les jeunes filles sont accueillies sous le couvert de la charité et où elles travaillent, comme dans les maisons du Bon Pasteur, même dans les maisons tenues par des laïques non chrétiennes on donne à ces jeunes filles, quand elles sortent, un peu d'argent et un petit trousseau.

Au Bon Pasteur de Nancy, on ne leur donne rien, même après qu'elles ont travaillé "et gagné beaucoup d'argent à la maison" pendant cinq, dix, vingt ans.

On les met à la porte, sans ressources sans s'occuper de leur trouver une place, sans les engager à revenir voir leur maîtresse (ce qui se fait dans toutes les maisons de ce genre) Ces jeunes filles, parmi lesquelles il en est qui n'ont point de parents ou qui ont des parents incapables de les aider et de les diriger, "sont livrées à tous les périls, à toutes les séductions" dès le

moment de leur sortie et plus tard.

Parmi les soixante jeunes filles que ces religieuses ont renvoyées depuis une année, toutes (à l'exception de deux ou trois auxquelles on a donné un peu d'argent à cause de mes réclamations et de mes protestations) ont été renvoyées dans ces conditions. Il en est auxquelles j'ai dû donner des secours et "qui m'ont déclaré qu'on cherchait à les entraîner dans des maisons de prostitution."

J'ai protesté auprès de la supérieure générale. Tout ce qui a été obtenu, c'est, comme je viens de le dire, un peu d'argent donné à deux ou trois, afin que les religieuses puissent affirmer qu'elles ne les renvoient pas toutes dans ces conditions.

Il y a là une question non seulement de charité pour les âmes, une question de moralité, une question de justice, car l'argent que les religieuses jettent dans leurs constructions "est gagné en très grande partie par ces jeunes filles."

Il y a là, un point de vue de la perte presque fatale de ces jeunes fille, "des crimes qui crient vengeance."

"Les religieuses n'ont d'autre but que de gagner de l'argent." En rendant la sortie de ces jeunes filles plus difficile, en ne leur donnant rien quand elles veulent sortir, elles peuvent garder longtemps et même toujours les plus habiles, et spéculer sur leur habileté et leur travail

Parmi les travaux de broderie, il est des draps de lits et linges personnels, chemises, etc., qui sont "d'un tel luxe et d'un tel prix, et d'une telle facture, et d'une telle forme" que, d'après des femmes très respectables que j'ai interrogées, ces draps et ces linges ne peuvent servir qu'à des courtisanes: "aucune femme honnête, parmi les plus élégantes et les plus moudaines, ne se sert de drap de lit et de linge de ce genre.

Quelqu'un a fait à la supérieure locale des observations sur ses travaux, elle a répondu: "Ce sont les travaux sur lesquels nous gagnons le plus," et elle n'a tenu aucun compte de l'observation.

On fait travailler ces jeunes filles, ou du moins un très grand nombre d'entre elles, chaque jour plus longtemps que ne le permettent les lois civiles, et "quand l'inspecteur du travail des

enfants demande à visiter la maison on fut disparaître des salles de travail les jeunes filles qui n'ont pas douze ans; "on demande à d'autres de sacrifier pendant plusieurs mois de l'année une partie de leurs récréations sous prétexte que le travail est pressant, et on leur fait, à cette occasion, des promesses que l'on ne tient pas. Il suffirait de la dénonciation de quelques jeunes filles sorties de la maison pour que l'autorité civile sévise contre les religieuses.

Voici mes conclusions en ce qui concerne la congrégation des religieuses du Bon Pasteur.

Je suis porté à croire que ce qui se passe ici se passe, dans une mesure plus ou moins large, dans un grand nombre de maisons de cette Congrégation, peut-être dans toutes, car, si la maison de Nancy faisait exception, la provinciale et la supérieure générale auraient été indignées et auraient pris immédiatement, sans attendre mes réclamations, tous les moyens de rappeler à l'ordre la maison de Nancy. "Si elles résistent à toutes les instances, c'est qu'elles approuvent ce qui se fait ici.

Il me semble que la S. Congrégation ne peut pas tolérer dans une congrégation religieuse de tels abus, et, en ce qui concerne certains faits, de tels crimes, et qui peuvent avoir d'un jour à l'autre de terribles conséquences pour toutes les congrégations religieuses en France.

† CHARLES FRANÇOIS,

Evêque de Nancy.

La liste des cadeaux de nocces que nous devons publier dans ce numéro, est forcément retardée au prochain.

AUX PORTES !

L'ennemi ?... Hé ! oui, puisque c'est le mal, la décadence, l'évocation des bas instincts !

Notre chère France, vu sa situation sur la zone moyenne de l'Europe, est envahie, à la foi, par deux fléaux, l'un du Nord, l'autre du Midi, qui tendent à se rejoindre en la capitale — deux fléaux plus redoutables croyez-le bien, que les hordes farouches d'Attila !

Le premier c'est la sombre ivresse, le fatal

alcoolisme qui brûle le sang des pères, vicie d'avance l'organisme des enfants nous prépare des générations d'abâtardis et d'irresponsables, sans conscience et sans énergie.

Les femmes mêmes sont gagnées par la contagion. J'en parle comme quelqu'un qui sort d'un cauchemar instructif : la lecture, dans la " Bibliothèque de Criminologie, " de l'implacable étude de M. de Ryckère, sur *l'Alcoolisme féminin*.

Je voudrais qu'il fût donné connaissance de cette brochure dans toutes les agglomérations où, soit pour le travail, soit pour le repos, se trouvent rassemblées de pauvres créatures susceptibles de connaître la tentation — et d'y céder ! Je voudrais qu'elle figurât sur le catalogue des " prêts " populaires, sur le rayon des livres d'école... que l'avertissement que l'épouvantail se dressât, en obstacle aux défaillances, devant la route qui mène sûrement à la folie, au meurtre, à la pire des morts !

Car, sauf les médecins et les statisticiens, nul ne se doute de l'étendue, de la portée du mal ! En dix ans, le péril a doublé ; s'est aggravé des artifices de la morphine, de l'éther, du naphte, du pétrole... la démenée, quoi ! Le chiffre inexorable nous classe désormais à la tête des malheureux peuples cherchant, dans le poison, tantôt l'oubli, tantôt la joie nouvelle..

Mais encore, cela, c'est le suicide. Libre à chacun de discuter son droit à périr, si le vouloir collectif, comme en certains coins des États-Unis, comme en Hollande, comme en Autriche, comme prochainement en Angleterre, n'intervient pas pour le salut commun.

Tandis que le second danger, non plus alors par l'hérédité ou le paroxysme accidentel, mais par la lente intoxication morale, change le cœur de la race, atrophie sa sensibilité, émousse sa compassion, fait du civilisé un fauve latent, dont les griffes et les crocs aspirent aux tueries, s'aiguissent dans l'ombre...

Et ce second danger-là s'appelle l'accoutumance des spectacles barbares, la souffrance exhibée pour donner du plaisir : le goût du sang !

* * *

A Roubaix, l'outre fois, ce fut vraiment hideux.

Un *tolle* d'indignation retentit dans les journaux on put penser — espérer ! — que l'assassinat du vieux lion immolé dans l'arène serait l'offrande dernière aux déités du lucre et du carnage.

Mais c'était mal connaître l'âme spéculatrice...

Du jour où, pour les corridas, il n'y eut plus de Pyrénées ; du jour où, dans le but d'égarer l'opinion de la piquer au vif, de l'abuser, par une confusion habile entre des revendications traditionnelles et l'importation des étripements, une presse de polémique spéciale fut créée ; du jour où la tache s'étendit, gagna le Midi généreux nous fûmes quelques-uns à donner l'alarme à signaler la mauœuvre.

C'est Paris qu'on visait : le port du Pactole, la foire aux écus !

Les lanceurs de l'affaire firent bien les choses J'en fus réduite à solliciter, pour ma campagne de résistance, l'hospitalité du *Rappel*, où le très noble Auguste Vacquerie maintenait la doctrine hugolâtre de la piété envers les " frères inférieurs " .

...L'argent est fort, l'argent est maître, l'argent est dieu !

En dépit de tous nos efforts, l'Exposition de 1889 offrit en régal à ses hôtes, d'abord la boucherie complète du quai de Billy, ensuite la charcutaillerie sournoise des Arènes Pergolèse.

Pas de " muerte " rien que le garrot de l'animal réduit en bouillie par les coups de pique : et les band-rilles dégouttantes de sang, arrachées des plaies vives et mises aux euchères, à l'entr'acte, dans le toril ! Les chevaux éventrés rien qu'à sec, à " blanc, " sans que la peau crevât, à travers le mensonge du caparaçon. Ils mouraient hors de scène et seulement des suites internes, des lésions invisibles qui les avaient estropiés.

Une fois, on s'amusa d'avantage : une pauvre rosse fut décousue tout de bon : les boyaux giclèrent sur le sable !

Puis, la mise en scène était luxueuse, les costumes papillottants. On peut craindre, un moment, que le virus fut passé dans les veines parisiennes. Et nous connûmes, je le dis sans exagération — car le problème était l'un des

plus graves dont se pût angoïsser l'esprit — des heures de réel désespoir.

Seulement, la justice immanente arrive toujours... et Paris se reprend. Quand il eut suffisamment entendu de malheureuses bêtes mugir devant la porte du toril pour y rentrer, et suffisamment contemplé des hommes en mollets roses faire le "bonnet d'évêque," le croupion de canard, par-dessus la palissade, Paris se détourna. Il en avait, assez, et la faillite survint.

D'honnêtes maisons s'élevèrent où avait été la Plaza ; les matériaux en furent dispersés. Et l'on n'eut plus qu'à lutter contre l'envahissement progressif du Midi par la barbarie voisine.

Mais l'an 1900 approchant (une autre Exposition !) le mouvement se dessina d'emblée, c'était risqué. Il valait mieux tourner la difficulté — et la ville !

Dijon, Roubaix, Boulogne... Aujourd'hui, c'est Deuil-Enghien ! De main, ce sera quelque autre commune de Seine-et Oise. Le jeu se démasque, le cercle se restreint.

Vous les avez vu promener dans Paris, ces affiches où est annoncé un spectacle qu'interdit formellement la loi. Si le code est aboli, qu'on le dise, et on va rire, dans le déchaînement sauvage des instincts ! Sinon, pourquoi cette exception, à quel titre, en quel honneur ?

Le taureau a été déclaré, par le gouvernement de Limoges, animal domestique. Je ne sache pas que, depuis lors, aucune autre sentence et supérieure ne soit venue infirmer celle-là.

Quant au cheval, aucun conteste n'est possible ; et le caparaçon est une frime. Que l'on mette en observation, après la course, un animal ainsi maltraité ; s'il meurt, qu'on l'autopsie, et vous verrez le rapport du vétérinaire ! Mais s'il est besoin de références, pourquoi ne pas consulter, là-dessus, les plus éminents des médecins hippiques ?

L'un d'eux me disait :

— Si un cocher, sur le boulevard, ramassait un de ses brancards brisé, et s'en servait comme d'un bélier contre les flancs de son cheval, il ne lui ferait pas le quart du mal que produit le

coup de corne au travers du taillier de cuir ! Cependant, la foule l'assommerait... la même foule que mécontenterait, peut être, aux arènes, l'insuffisante garantie, lui dérobant une part de sa féroce volonté.

Expert en la question, il parlait aussi comme un psychologue. Il savait ce que peut, sur la mentalité de la masse, l'ambiance et l'exemple de la cruauté tolérée, impunie.

C'est contre quoi nous nous élevons de toutes nos forces, de toute notre âme ! La République ne saurait être ce que fut l'Empire byzantin : elle a pour droit et pour devoir d'améliorer le moral humain.

M. le maire de Deuil objecte, paraît-il, l'intérêt de ses administrés et celui de ses indigents. Soit. Eh bien ! alors, pourquoi n'organiserait-il pas, à leur profit, quelque tableau vivant bien obscène, auquel les amateurs ne manqueraient pas ?

La loi s'y oppose ! Mais elle ne s'oppose donc pas aux courses de taureaux ? La morale l'interdit ! Mais morale pour morale, je préfère le cochon au tigre ; l'être qui se dégrade dans de sales débauches à celui qui se complaît dans le spectacle de la souffrance — fût-ce celle d'un animal !

Et, d'ailleurs, cela se touche de près. Il y a dans l'amour de la brutalité, dans le goût du sang, un sadisme terriblement dangereux.

Les deux fois où, pour ne pas commettre d'injustice, pour être en état de parler *de visu*, je me suis rendue aux Arènes Pergolèse, j'ai observé les spectateurs, les spectatrices. J'ai vu des lueurs de folie et de crime passer dans les yeux chavirés.

— Pas de sang, dit M. le maire de Deuil.

Et il va voir ça !

Quant aux pauvres, ah ! non, vraiment, que la charité sainte, que la solidarité humaine ne serve pas de prétexte (et de couverture !) à de pareilles horreurs !

Je sais des gens bien malheureux qui le seraient plus encore d'accepter cette aumône-là ! L'indigence aussi a sa fierté, son droit de penser... et c'est l'humilier que subordonner son

soulagement à la corruption des mœurs, à la décadence de la patrie !

Nous avons des consuls — qu'ils surveillent !

SÉVERINE

PRECAUTIONNEZ VOUS

Si vous avez fréquemment des accès de toux ayez une bouteille de BAUME RHUMAL avec vous.

Dimanche Sanglant

La reine-mère avait dit au roi :

— Montrez-vous, sire, à vos gardes suisses et d'Ecosse. S'ils ne voyaient point Votre Majesté ils refuseraient à croire aux ordres que vous leur fîtes donner.

Charles IX dressait sa longue et maigre silhouette, debout dans l'embrasure d'une fenêtre, le front barré d'un pli de colère.

Quand l'amiral de Coligny avait été frappé à l'épaule par la balle de Louvier, seigneur de Maurevert-en-Brie, deux jours auparavant, le jeune roi avait conseillé à Henri de Navarre et au prince de Condé de garder toujours auprès d'eux le plus de gentilshommes qu'ils en pourraient loger, en prévision d'une querelle avec M. de Guis., qui menait avec lui nombreuse escorte.

C'étaient ces hôtes du roi que les gardes, sur l'ordre de leurs chefs, avaient été prendre dans leurs chambres pour les rassembler dans la grande cour du Louvre.

Dans l'aube radiense d'une splendide journée, ils tuaient à grands coups de hallebarde, sans trouble, bourreaux impassibles qui ne savaient rien hors la discipline — l'ordre du maître.

De Paris, où les cloches d'église en église, sonnaient le tocsin, une rumeur terrible montait.

On fouillait les chambres. Des hommes en armes, ivres de meurtres, parcouraient les corridors à la poursuite des derniers fugitifs.

Les princesses étonnées du tumulte, sortent de leurs appartements. Leur présence n'empêche pas l'effusion du sang. Devant elles, sur leurs pas, on tue. Des cris emplissent le palais, des

appels à l'aide, des apostrophes violentes, des plaintes. Des corps lourdement, tombent, barrent les étroits couloirs.

Marguerite de Valois ouvre sa porte pour cacher chez elle un blessé que les gardes suivent à la trace. Comme il va franchir le seuil, un coup de hallebarde l'atteint en pleine poitrine. Du sang jaillit sur la princesse apeurée. La jeune femme rentre chez elle. Les mains tremblantes, elle se déshabille. Des gouttes de sang tachent sa gorge merveilleuse de blancheur. Marguerite a peur d'être seule, ses femmes ont disparu. Elle se rend chez sa sœur de Lorraine. Dans la chambre même de la duchesse, à trois pas d'elle, un gentilhomme du nom de Bourlombe tombe transpercé.

Dans la ville les clameurs grondent plus hautes, des remous de foule et de galopades ébranlent les rues. On avait résolu seulement de tuer les chefs. Mais qui donc pourrait, à cette heure arrêter l'irrésistible élan d'une populace ivre ! De tout temps les Parisiens aimèrent jouer au terrible. Des marchands, des bourgeois, des oisifs se sont armés. Ils se mêlent à cette lie que suent, aux mauvais jours, les pavés des grandes villes.

On pille. Mille vengeances sont assouvies sur des catholiques même dont on envie les charges ou les biens.

La Seine charrie des cadavres, bientôt décomposés sous le soleil d'août. Des mouches sinistres, corsetées de saphirs, d'émeraudes et de jais, bourdonnent déjà en essaims autour des corps immobiles. Des femmes, des enfants sont égorgés. On coupe les doigts, les poignets, on déchire les délicates oreilles pour s'emparer des bijoux.

Paris exulte. Le roi a permis de tuer.

Les dames et demoiselles d'honneur de Catherine devisent des événements. Elles rient, très fort, de peur de l'Italienne, qui pourrait leur savoir mauvais gré d'être tristes quand triomphe sa politique sournoise et sanguinaire.

À table, elles se montrent spirituelles, capiteuses, cyniques, afin que leur maîtresse apprenne leur joie. Elles sont là une dizaine, les plus belles, les plus ventées de la cour. C'est la fine

fleur, le dessus du panier " de l'escadron volant de la reine. "

Elles restent seules à parfiler des soies, à faire de la tapisserie, à se livrer à leurs habituels divertissements de belles paresseuses.

Par les fenêtres de temps à autre, curieusement elles regardent les corps qui sont sur les dalles de la cour. Des chapeaux empanachés jonchent le sol. En leurs pourpoints de soies multicores raidis par la suprême convulsion, les gentilshommes huguenots sont là étendus, baignés de sang.

Il en est, parmi ses morts, qui, comme le jeune comte de La Rochefoucauld, furent les amants de ces belles filles de France. Certains les courtisaient hier encore, les invitaient à danser, les escortaient, galants cavaliers, dans les fêtes d'avant et d'après les noces.

La blonde Renée de Rieux-Chateaufort bâille et soupire :

— Monseigneur d'Anjou, mon grand ami, dit-elle, avait omis de nous annoncer tout cela, parmi les joyeux passe-temps des jours de fiançailles.

Ysabeau de Limeuil, la maîtresse du prince de Condé, lève des yeux inquiets sur le visage de la favorite d'Henri de Valois. Elle songe au danger que court son amant huguenot. En ses beaux yeux, une angoisse point, tôt réfrénée par les malicieux regards de ses compagnes. Jeanne de Piennes et Elie de Laveroy écoutent les vanteries de la petite fille de Semblançay, Charlotte de Beaune, belle à ravir, qui s'est successivement donnée aux trois fils de Catherine et qui présentement est au Balafre.

— M. de Guise est venu, hier, au Louvre. Il a l'oreille du roi. Il est si beau, mon duc, qu'il n'a pas besoin de prier, de recommander moins encore, pour satisfaire à ses fantaisies.

— Vous n'avez pas mis un mois à nous prouver cette vérité, raille Mlle de Vitry, une fine mouche.

— Il est le vrai roi de Paris, continue Charlotte de Beaune, si notre souverain est le roi de France.

Avec des regards effarés, la spirituelle Claude de Clermont-Tallard fait un signe à l'imprudente.

Ce sont là des choses dangereuses à dire au Louvre, où les murs, les tapisseries entendent.

Les filles d'honneur se penchent aux fenêtres, s'efforcent de mettre des noms sur les visages convulsés des morts.

— J'aperçois ce pauvre Carvadac. Il grimace assez laidement, lui qui n'était déjà pas beau quand il était en vie.

— J'en sais quelque chose, ajoute cyniquement Louise de la Béraudière.

Et froidement, Renée de Rieux-Chateaufort brode sur chaque nom un bout de chrouïque scandalense.

— Qui donc baignera le roi, si le brave Piles est mort ? gouaille Ysabeau de Limeuil.

— Ah ! riposte Mlle de Vitry, notre grande reine est bien vengée. Ce Piles n'avait-il pas eu l'audace, pour railler une infirmité qui fait la désolation de notre maîtresse, de donner, pendant le siège de Saint-Jean-d'Angély, le nom de Catherine à sa plus forte coulevrine.

— Et pourquoi cette gracieuseté ? demanda Jeanne de Piennes.

— C'est, répond Charlotte de Beaune, qu'elle est la reine des canons à cause de son calibre extraordinaire.

— Mesdemoiselles, propose Renée de Rieux, qui a déjà repris son tabouret et semble périr d'ennui, ne ferons pas notre quotidienne promenade.

— Oui ! oui ! s'écrient-elles, allons voir !

Et superbes dans le nimbe que leur fait un soleil ardent de plein été, les filles d'honneur descendent le grand escalier, gagnent la grande cour.

Nonchalamment appuyées sur leurs hautes cannes enrubannées, laissant, au gré de l'air, chatoyer dans la lumière leurs larges chapeaux où des plumes ondoient, bougeuses et semées de reflets, elles vont toutes, insolentes et hardies entre les cadavres et les flaques de sang. Elles dévisagent les figures tantôt calmes, tantôt crispées, aux lèvres déjà noires.

— Oh ! ce pauvre baron de Pont ! s'exclame Charlotte de Beaune.

Toutes eurent un sourire de moquerie.

Et Renée de Rieux d'ajouter :

—Bah ! ce huguenot n'était pas un homme, s'il faut croire sa femme, et l'arrêt de dissolution du mariage pour cause d'impuissance. Or qui ne peut aimer est indigne de vivre.

—Savoir, dit Ysabeau de Limeuil.

Catherine de Parthenay, demoiselle de Soubise, avait épousé à treize ans Charles de Quellenec ; mais le mari fut si piètre " abatteur de bois " qu'elle obtint, après l'épreuve du congrès, la rupture de son mariage. Le baron de Pont, pourtant, aimait sa femme : il appela de la sentence. Le procès était pendant, quand il fut assassiné dans la cour du Louvre, au matin du 24 août.

Claude de Clermont s'enhardit jusqu'à tâter du bout de sa canne le corps de la victime.

—Peuh ! fit-elle, il est pareil aux autres.

Les filles d'honneur sentaient peser sur elles les invisibles yeux de Catherine. Du cynisme serait bien venu. Elles faisaient leur cour en habiles, alors même qu'elle étaient affranchies de leur devoir.

Elles abaissèrent donc leurs regards avec une joie cruelle, et, toutes rayonnantes d'impudeur, elles satisfirent sur un mort leur maladroite curiosité.

Charlotte de Beaune, experte en ces choses, du bout de son ombrelle défit l'aiguillette ?

—Est-elle si bien nouée, interrogea Mlle de Vitry, qu'il faille se donner tant de mal.

Ysabeau de Limeuil ne put réprimer un sourire. Et comme apparaissait la chair entre le haut de chausses, Renée de Rieux se pencha :

—Bah ! fit-elle avec une moue, mon épagueul n'en aurait point pour sa collation.

Et toutes s'esclaffèrent, examinant les faces adolescentes, tendres ou farouches de tous ces corps...

Des centaines de prunelles, fixes en leurs orbites, semblèrent jeter sur elle des regards d'indignité épouvante et de pitié.

G. LEGUE.

UNE COMMODITÉ

On prend le BAUME RHUMAL en tout temps et partout quand on en sent le besoin. 117

TRADUCTION ET REDACTION

Souvent le monde commercial, industriel ou financier désire confier la rédaction de ses circulaires, brochures ou annonces à des experts : mais on ne réussit pas à les trouver, a moins que, comme cela arrive trop souvent, sa confiance ne soit accordée à des gens qui n'ont ni la science ni l'expérience. Il ne suffit pas de faire beaucoup de publicité : il faut encore et surtout qu'elle soit à point. Si la forme ne vient pas à l'appui du fond, le but visé n'est pas atteint, la pensée de l'intéressé est mal exprimée, peut être même n'est elle pas du tout comprise par ceux dont on recherche la clientèle.

On nous a très souvent demandé d'organiser ici, sous les auspices du REVEIL, un service de rédaction générale et de traduction d'anglais en français, ou *vice versa*. C'est pour satisfaire à cette demande que nous venons annoncer que dorénavant des experts se chargeront non seulement de travaux commerciaux, mais littéraires et techniques.

Notre tarif n'aura rien d'exorbitant, nous apporterons dans l'exécution des commandes un soin méticuleux et toute la célérité possible.

On pourra s'adresser à la direction du REVEIL, au No 157 rue Sanguinet, ou par lettre au bureau de poste, Boîte 2184, Montréal.

CONSERVEZ VOTRE BEAUTÉ

En faisant usage de la DERMATINE, la seule préparation au monde qui guérisse le masque et toutes les colorations de la peau. 50c et \$1 la bouteille. 2

Demandez un numéro échantillon du REVEIL. Prix d'abonnement \$3. par année

Demandez la DERMAINE pour le masque, le remède à la mode. Voir l'annonce.

EUX MÊMES

La plupart des médecins conseillent l'emploi du BAUME RHUMAL à leurs patients.

Faites abonner vos amis au REVEIL.

POUR VOUS, MESDAMES !

Le secret de ce pouvoir étrange que la femme possède sur l'homme, ce pouvoir dont nul ne peut se soustraire, réside surtout dans la beauté des traits et de la peau. Aussi, une femme qui veut conserver tout son empire doit-elle faire tout en son pouvoir pour bien garder ces deux biens inestimables. Dans ce pays, malheureusement, les maladies et les décolorations de la peau sont nombreuses et variées, et jusqu'à ce jour, nul remède efficace n'avait encore été trouvé pour leur traitement.

Aujourd'hui la science vous dote d'une préparation que vous pouvez réellement qualifier du nom de sauveur, et elle justifiera ce titre. C'est la Dermatine, qui vous rendra la peau plus belle que celle du plus rose bébé de vos rêves.

L'application en est facile, elle ne laisse aucune trace pendant que vous vous en servez et la guérison est prompte et assurée.

Quoi de plus désagréable pour une jeune et jolie femme de se voir défigurée par ces plaques d'un jaune intense, qui lui rendent la vie douloureuse. Avant la découverte de ce merveilleux procédé, les femmes étaient bien obligées de subir leur triste sort et de se résigner; mais à présent il n'y a plus de raison de se désoler, puisqu'elles ont à leur portée un remède unique.

Les taches de rousseur disparaissent comme par enchantement devant ce conquérant qui ne s'arrête jamais avant d'avoir remporté une victoire complète.

Les comédons (taches noires) s'enfuient et ne reparissent plus après avoir subi l'action de la Dermatine.

Enfin toutes les décolorations de la peau sont guéries en très peu de temps et l'expérience vaut la peine d'être tentée.

Conservez votre beauté, mesdames, c'est un des biens les plus précieux que vous possédez.

Rendez service à vos amies qui sont dans le même cas en leur signalant la venue de ce messie.

Elles vous remercieront d'avoir été la cause indirecte de leur bonheur.

Voyez l'annonce de la Dermatine.

LA DERMATINE

POUR LA GUÉRISON DU

**Masque,
des Taches de Rousseur,
des Comédons et
de toutes les décolorations
de la Peau.**

GUÉRISON GARANTIE

Toutes les femmes affectées par le Masque, les taches de Rousseur, les Comédons et toutes les Décolorations de la Peau, viennent de trouver

Un Sauveur !

C'est la

Dermatine

Une préparation qui enlève en quelques jours toutes les taches de la Peau, quelles qu'elles soient.

Prix: 50c. et \$1.00 la Bouteille.

S'adresser

Tiroir Postal 2184,

MONTREAL, CANADA